

# Une exploitation support de 3 installations en 5 ans

**RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS/** L'entreprise unipersonnelle d'Alain Bourbon s'est enrichie de 3 nouveaux associés en l'espace de 5 ans en doublant sa production porcine et sa superficie. Une belle performance qu'on aimerait voir essayer dans tout le département.

C'est une exploitation à orientation porcine que les membres du syndicat Jeunes agriculteurs de l'Indre ont choisi d'inaugurer cette année. Cet événement auquel sont conviés les élus politiques ainsi que l'ensemble des partenaires qui gravitent autour du parcours, a pour objet de mettre l'accent sur l'importance du renouvellement des générations en agriculture. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que

projet des aînés consistait à doubler la capacité de la porcherie qui compte désormais 238 truies et engraisse 5000 porcs par an. Il comportait également un agrandissement d'une soixantaine d'hectares. Tandis qu'Alain se chargeait du lourd dossier administratif pour obtenir les autorisations requises pour être en conformité avec la législation « installations classées », Ludovic et Anthony ont conforté leurs connaissances techniques

## « C'est un bel exemple d'économie circulaire »

Bruno Tardieu,  
président de la Caisse régionale du Crédit agricole Centre-Ouest.



l'exploitation retenue par JA 36, le 20 mai était très ragaillardisante. Entre 2010 et 2015, l'élevage d'Alain Bourbon situé à Preuilly-la-Ville est passé de 1,5 à 4,5 UTH, à la faveur de l'installation de ses 3 fils. Une belle performance pour une production qui traverse la crise la plus longue qu'elle n'ait jamais vécue.

dans les Côtes d'Armor. Dotés chacun d'un BTS agricole, ils ont souhaité approfondir leurs compétences par le biais d'une formation effectuée en alternance dans des élevages porcins,

« c'est indispensable pour être performants dans cette production » estiment-ils. Ils ont mis à profit cette période pour s'imprégner de toutes les pratiques mises en œuvre dans les porcheries bretonnes dans lesquelles ils sont passés pour ensuite bâtir leur projet. Mais si sur le plan technique, beaucoup de choses sont transposables, l'élevage de porcs dans notre région comporte une variante de taille : la possibilité de valoriser sur place les effluents qui servent à produire céréales et pois qui composent la ration des animaux.

### UN CERCLE VERTUEUX

A titre d'exemple, les deux frères détaillent « les truies gestantes sont comme le prévoit la réglementation relative au bien-être animal placées en groupe dynamique. Nous avons fait le choix d'une aire paillée et de stocker les fumiers sous abri. Les analyses effectuées font état de 12 unités d'azote, 15 de phosphore et 21 à 22 de potasse. En gros, tous les effluents issus de l'élevage nous



Le projet d'Anthony et Ludovic Bourbon reposait sur le doublement de la production porcine.

permettent de couvrir 40 à 50 % de la couverture azotée de nos cultures chaque année. Nous n'apportons jamais de phosphore et potasse », soit une économie financière substantielle.

Par ailleurs, l'élevage des Bourbon dispose d'une capacité de stockage de 1500 tonnes et fabrique chaque mois 180 tonnes de farine à partir de pois, céréales d'hiver, maïs et soja non OGM comme le contraint le cahier des charges du label rouge Porc Délice, appellation sous laquelle sont commercialisés les porcs via le groupement Cirhyo. « Soit un surcoût de 100 € la tonne comparé au soja normal » note Alain Bourbon qui rappelle qu'en porc, l'alimentation représente 60% du coût de production. Pour s'affranchir un maximum de l'achat extérieur, le GAEC était en quête de solutions. C'est à cette problématique que Fabien s'est attaché à répondre en reprenant 60 hectares à

Néons-sur-Creuse. Des terres très hétérogènes, sèches et mouillantes pour le reste qui requièrent selon le cas, irrigation ou drainage. « Sur le plan administratif, cela a constitué un frein lors de mon installation » estime Fabien. Pourtant comme le soulignait Bruno Tardieu, président de la Caisse régionale du Crédit agricole Centre-Ouest, « un tel projet mérite des encouragements. On a des atouts pour produire du porc dans notre région. Nous n'avons pas besoin de construire de station d'épuration pour recycler les effluents, les aliments sont fabriqués sur place, c'est un bel exemple d'économie circulaire ». Autre point à mettre à l'actif de cette production : elle mobilise de la main-d'œuvre, un élément qui est loin de contrarier l'édile de Preuilly-la-Ville qui recense un peu plus de 400 habitants, bien au contraire ! ■

## Une installation fruit d'une médiation foncière

**FONCIER/** En matière de foncier la concurrence est rude. Les commissions départementales chargées de formuler des avis pour départager des candidats font toujours des déçus. En la matière, les meilleurs compromis viennent toujours du terrain.



Fabien Bourbon s'est installé grâce à une médiation foncière.

La pression foncière est l'un des freins à l'installation. Fabien Bourbon en sait quelque chose puisque les terres qu'il avait initialement convoitées pour mener à bien son projet lui sont passées sous le nez. Il disposait pourtant d'une autorisation d'exploiter... au même titre que son concurrent. Une situation que le jeune a eu du mal à comprendre et que Xavier Ory, de la DDT, a

expliquée. « Le schéma départemental des structures définit un ordre de priorités pour attribuer du foncier en cas de concurrence. Les dossiers d'installation sont systématiquement privilégiés. Mais lorsque 2 candidats ont le même rang de priorité, ils obtiennent tous les deux l'autorisation d'exploiter », l'arbitre étant alors laissé au propriétaire, lequel a donné ses faveurs à la concurrence pour ce qui concerne l'affaire de Fabien. Si son installation a pu finalement se concrétiser, c'est grâce à une médiation foncière. Après son premier projet infructueux, Fabien a postulé pour 60 ha à Néons-sur-Creuse. Or ces terres faisaient, elles aussi, l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter par d'autres agriculteurs. Plutôt que départager les candidats à Châteauroux, les membres de la commission départementale d'orientation ont suggéré aux parties prenantes de se mettre autour d'une table avec un médiateur

pour trouver une solution, ce qu'elles ont accepté. A l'issue de cette médiation, les terres ont été attribuées à Fabien.

### L'IMPORTANCE D'ANTICIPER

Plus globalement, Valérie Diagne, la directrice de la SAFER de l'Indre souligne l'importance d'anticiper. « C'est vraiment en amont que les choses se passent, insiste-t-elle, ce n'est pas une fois que les choses sont engagées que l'on peut changer la donne ». Concernant le prix du foncier, autre frein à l'installation des jeunes, elle a confirmé ce que chacun pressent à savoir « depuis 5 ans, il monte rapidement, et ce dans toutes les petites régions du département ». Et les membres de JA 36 craignent que l'acquisition des 1700 ha dans l'Indre par une société chinoise contribue à accélérer cette tendance. Sans vouloir minimiser, Valérie Diagne qui a eu connaissance des éléments du dossier tempère « il ne faut pas prendre pour

argent comptant ce que les médias ont divulgué. Certes la transaction du foncier s'est faite à un prix plus élevé que celui du marché, mais lorsqu'il y a transfert de parts de société, les choses sont toujours compliquées ». Elle attire également l'attention sur le fait que ce type de montage n'est pas sans risque pour celui qui reste en prête-nom dans la société. La directrice a par ailleurs indiqué qu'un travail était engagé au niveau régional avec les organisations professionnelles pour mettre en place un dispositif d'accompagnement d'acquisition de foncier pour des jeunes. Le principe en cours d'étude est le suivant : la SAFER achèterait de manière transitoire une surface marginale de foncier nécessaire à l'installation d'un jeune. Celui-ci paierait un fermage, avant d'acquiescer le bien « une fois les gros des investissements remboursés. Il s'agirait d'un coup de pouce utile pour faire passer certains dossiers ». Affaire à suivre donc. ■



### Exploitation des Bourbon en chiffres

- Deux ateliers complémentaires :
- Celui de grandes cultures compte 255 ha, travaux suivis par Alain, Fabien et plus marginalement par Anthony.
- Celui de naissance/engraissement de porcs : 238 truies, 5 000 porcs engraisés chaque année commercialisés en label rouge Porcs Délice par le groupement Cirhyo. Cet atelier est suivi par Ludovic et Anthony.
- Un salarié à mi-temps complète l'effectif. Il a pour mission exclusive l'entretien des bâtiments.